

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE DE GROUPEMENT DES MINIERS D'AFRIQUE »
en abrégé « SOGMA »

Siège ABIDJAN YOPOUGON ANANERAIE RUE
GUICHANROLAIN NON LOIN DU COLLEGE GUICHANROLAIN
LOT 1948 ILOT 204, Lot 1948, Ilot 204

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 08/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE GROUPEMENT DES
MINIERS D'AFRIQUE » en abrégé « SOGMA »

Objet : _ L'EXPLOITATION MINIERE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON ANANERAIE RUE
GUICHANROLAIN NON LOIN DU COLLEGE GUICHANROLAIN
LOT 1948 ILOT 204, Lot 1948, Ilot 204

Dirigeant(s) Mlle N'GUESSAN ABOLE ADJOUA REGINA
CHRISTELLE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06583 du 16/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°81180/GTCA/RC/2023 du 16/11/2023

